

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 85 (1982)

Artikel: Un faux heraldique : les armoiries de l'Ajoie
Autor: Châtelain, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549924>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un faux héraldique : les armoiries de l'Ajoie

par Roger Châtelain

INTRODUCTION

Dans le domaine héraldique il a régné chez nous une certaine anarchie parmi les armoiries des anciennes seigneuries puis bailliages, parmi celles des communes et des districts jurassiens. Il faut toutefois en excepter celles de notre petit pays, le Jura, qui sont immuables depuis leur apparition sous l'épiscopat de Jean de Vienne (1365-1382), soit l'écu à la crosse épiscopale rouge sur fond blanc (voir Gustave Amweg : *Histoire populaire du Jura bernois*, planche 2; AHS = Archives héraldiques suisses, 1947, page 84).

De toutes les armoiries qui ont suscité la discussion et la contestation, celles de l'Ajoie viennent largement en tête, et cela s'est produit de 1941 à 1944. N'oublions pas cependant que, dans le canton voisin, on s'est affronté il y a plus de trente ans à propos des antiques chevrons du blason des comtes de Neuchâtel.

En 1941 les écussons des districts du canton de Berne figurant sur la frise de l'Hôtel du gouvernement furent repeints. Dès lors une polémique prit corps dans le Jura au sujet de certains d'entre eux. En 1942 la Société jurassienne d'Emulation souhaitait l'établissement d'une "liste complète des armoiries de nos communes jurassiennes... en vue de l'homologation" (*Actes de l'Emulation*, 1942, p. 11). Le 30 mars 1943 le Conseil-exécutif formait une commission des armoiries en vue de l'homologation de celles des districts et des communes de tout le canton. Pour le Jura les membres en furent Gustave Amweg, de Porrentruy, et Emile Mettler, de Berne, nommés sur la proposition de l'Emulation. L'archiviste André Rais, de Delémont, devait s'y joindre par la suite. Gustave Amweg décédé fut remplacé par Charles Ed. Gogler, de Saint-Imier.

Avant cette époque-là l'écusson du district de Porrentruy, comme celui de la ville de ce nom, représentait un sanglier. On pouvait le voir

ainsi à la frise de l'Hôtel du gouvernement. Or, en pays de Porrentruy, certaines personnes désiraient faire sortir de l'oubli l'ancien emblème de la châtellenie puis bailliage d'Ajoie et muter le sanglier en le remplaçant par un basilic, animal légendaire, posé sur une large bande horizontale et tenant une crosse épiscopale entre ses pattes. Bien entendu, une résistance se fit jour (voir le journal *Le Démocrate* des 6 et 20 janvier 1942, et du 30 juin 1944). On a même parlé de guerre des armoiries (*Actes* 1943, p. 15). Finalement, sur proposition de la commission cantonale des armoiries, c'est le basilic qui l'emporta et qui forma dès lors les armes du district de Porrentruy.

Ce nouvel emblème fut homologué par l'Etat le 31 octobre 1944. Il se blasonne ainsi : "de gueules [rouge] à la fasce d'argent [ou blanche, large bande horizontale] chargée d'un basilic d'or, tenant en son bec et entre ses pattes une crosse épiscopale d'or". Les armoiries des districts et des communes, devenues officielles, ont fait l'objet en 1952 d'une publication intitulée *Armorial des communes du Jura bernois*, par Emile Mettler, avec planches en couleurs.

C'est sur l'insistance du groupe jurassien de la commission cantonale que ces armoiries de l'Ajoie ont été adoptées, décision impliquant le rejet de l'emblème portant l'innocent pachyderme. Un article paru dans *Le Démocrate* du 27 octobre 1944 déclare : "Si elle [la commission] a fini par céder aux instances des commissaires jurassiens, n'est-ce pas plutôt par gain de paix que par conviction ?" On y ajoute que, du côté bernois, on n'était pas unanime pour remplacer le sanglier par le basilic. Selon un communiqué du *Journal du Jura* du 18 octobre 1944, donc peu avant l'homologation, on apprenait que la commission a pris sa décision à l'unanimité et à bon escient, au sujet des armes du district de Porrentruy "en présence des documents authentiques et irréfutables qui furent présentés par les organes très compétents représentant le Jura". Evidemment, c'est l'archiviste André Rais qui avait recueilli la documentation nécessaire afin de fournir des preuves à l'appui de la revendication (voir Emile Mettler : *A propos d'armoiries jurassiennes*, *Actes* 1944, p. 110).

LES DOCUMENTS

Il est heureux qu'André Rais ait publié le résultat de ses recherches dans les *Actes* de 1944, p. 115 à 158, sous le titre : *Les armoiries de la ville et du district de Porrentruy*. Pour les illustrations, le lecteur voudra bien se reporter à ce volume des *Actes*, car il est impossible de les reproduire toutes ici. Il faut signaler cependant que presque toutes les illustra-

tions que l'archiviste apportait en 1944, avaient déjà été publiées par Arthur Daucourt dans les AHS de 1916, p. 30 à 32 (reproduites dans l'Almanach catholique du Jura, 1917, p. 52 à 54), et par Germain Viatte dans la même publication héraldique de 1918, p. 10 à 17.

Quels sont alors les documents et les preuves présentés par André Rais au sujet de ce problème délicat ? Il faut dire tout de suite qu'il est délicat parce qu'il est assez compliqué et touche à l'emblème d'une région jurassienne. Il s'agit d'abord du dessin d'un écusson, de l'an 1580, contenant un animal légendaire, une sorte de coq à queue de serpent dont la partie supérieure du corps s'étend sur une large bande horizontale (la fasce). Cet "oiseau" tient sous son aile une crosse épiscopale (fig. 1). Les couleurs sont indiquées par des lettres : *brunn* pour rouge (le brun n'existant pas en héraldique), puis *w* pour *weiss*, soit blanc ou argent, et *g* pour *gold* indiquant jaune ou or. Dans cet animal extraordinaire on a voulu voir un basilic ainsi que les armoiries de l'Ajoie puisque l'inscription qui l'accompagne a la teneur suivante : "Die Landshafft Elsgow, Brunntruten Vogtey", c'est-à-dire le pays d'Ajoie, châtellenie de Porrentruy. L'allemand désigne aussi par "Landschaft" la province, l'état, le canton.

Ce dessin a été fait par Christian Wurstisen, auteur de la Basler Chronik, et il ne se trouve que dans le manuscrit de cette chronique bâloise (aux archives de l'Etat de Bâle). L'auteur est décédé en 1588 et sa chronique imprimée date de 1580. Une explication à propos du basilic : c'est un animal fabuleux ayant la tête et les pattes d'un coq, un corps de serpent et les ailes membraneuses du vampire ou de la chauve-souris. On l'affuble quelquefois d'ailes de coq. Il symbolise la mort (Emile Gevaert : L'Héraldique son esprit, son langage et ses applications, p. 40, édit. Bruxelles et Paris, non daté, mais entre 1915 et 1939). Le basilic a été utilisé et l'est encore, comme tenant des armoiries de la ville de Bâle (le tenant tient ou porte l'écusson), cela non pas pour une raison macabre, mais parce qu'il est le symbole parlant de Bâle, en latin Basilea.

André Rais nous fait voir encore le basilic tenant l'écu de Bâle, en filigrane, sur une feuille de papier du 15^e siècle, puis trois illustrations représentant ce même basilic tenant toujours le même écusson et datant du 16^e siècle. Ensuite un linteau de fenêtre du château de Porrentruy, soutenant un basilic "un peu déformé", de l'an 1590, puis les armoiries "fantaisistes" de l'Ajoie peintes sur le coffre dit des états de l'Evêché, de 1694 : une vierge foulant de ses pieds un serpent. De plus, un dessin exécuté en 1730 environ par Jean Georges Bajol, secrétaire de la ville de Delémont, et représentant l'emblème de la seigneurie d'Ajoie, soit sur un fond blanc à la fasce d'azur (bleue), un serpent d'or à tête de chien et

muni de pattes qui tiennent la crosse. Puis le basilic sur un drapeau du banneret d'Ajoie, datant de 1775 à 1782, la forme de l'animal étant assez semblable au dessin précédent mais d'aspect un peu plus proche du basilic. Ensuite la photo d'un sceau du bailliage d'Ajoie, sur un document de 1769, montrant en haut la crosse d'évêque et en bas le basilic. Enfin, le même animal au corps de gallinacée cette fois, représentant ladite seigneurie sur le calendrier monumental du prince-évêque Frédéric de Wangen, de l'an 1779. Il faut noter que sur le drapeau du banneret et sur le calendrier, l'écu est à la fasce blanche sur fond rouge et non plus bleue sur fond blanc !

On a découvert plus tard, donc après 1944, le bâton de justice du maire de Cœuve, sur lequel est appliqué un écu en métal portant, comme le sceau de 1769, la crosse sur la partie supérieure et le "basilic" sur la partie inférieure, ainsi que la date 1766 (voir *Le Démocrate* du 21 octobre 1961). Ici les traits verticaux indiquent que l'animal est placé sur fond rouge (de gueules), car il n'y a pas de fasce et la bête avec ses quatre pattes a la forme d'un chien plutôt que celle d'un basilic !

LES OBJECTIONS

Des objections il y en a. Le dessin de Wurstisen, qui constitue le premier document héraldique faisant apparaître le basilic dit d'Ajoie, a été reconnu comme étant un brouillon rapide, une esquisse, terminée en grande hâte (Germain Viatte). On se demande sur quelle base historique a été établi ce croquis fait hâtivement ? On l'ignore.

Emile Mettler, alors président de la sous-commission jurassienne des armoiries cantonales, écrivait en 1944 dans le mémoire cité : "Dans le district de Porrentruy, l'ancienne bannière d'Ajoie, vieille de cinq cents ans..." puis "les armoiries proposées [le basilic] avec leur passé de cinq siècles..." (*Actes* 1944, p. 108). André Rais disait également : "La bannière d'Ajoie, vieille de cinq cents années, est là, toujours vivante" (*Actes* 1944, p. 156). Or, il n'existe *aucune preuve*, aucun document affirmant que le drapeau du pays montrant un basilic flottait en Ajoie depuis cinq cents ans ! Comment pouvait-on avancer cela, alors que cet emblème n'est connu pour la première fois que par ce brouillon-croquis exécuté hâtivement ? Avant 1580 on ne trouve pas trace en pays de Porrentruy d'armoiries portant cet animal fantastique.

Au vu des documents présentés pour *faire passer le basilic*, on s'aperçoit que depuis 1580, date du dessin de Wurstisen, il faut remonter jusqu'à 1730 pour retrouver un animal de ce type et placé sur une

fasce, comme l'a dessiné Bajol dans son Répertoire des archives de Delémont. Il y a donc là *un vide* de 150 années ! Que fait alors l'archiviste Rais ? Il cheville : il nous présente quatre documents qui n'ont rien à voir avec l'Ajoie, soit l'écusson portant la crosse qui n'est autre que les armoiries de la ville de Bâle (la crosse noire sur fond blanc) tenues par le basilic (Basilea). Ces "preuves" sont donc uniquement bâloises. Ainsi le pont était jeté, le vide comblé entre 1580 et 1730 et personne n'avait rien remarqué !

Quant au basilic "un peu déformé" sculpté sur deux linteaux de fenêtres du château de Porrentruy, datant de 1590, il ne constitue pas des armoiries proprement dites, car il n'est placé ni dans un écu ni dans un cartouche. Il n'a d'ailleurs pas ici la tête de coq caractéristique du basilic. En outre, sur deux autres linteaux se voient également un dragon. Il n'y a pas de doute qu'au château de Porrentruy on a affaire à quatre dragons qui ne sont que des ornements et non des emblèmes d'une région ou d'une ville. Concernant le coffre des états de l'Evêché déposé au musée de Porrentruy, il a été peint par Joseph Siedler qui habitait cette ville depuis 1685 ou 1686 (Gustave Amweg : Les arts dans le Jura bernois et à Bienne, tome 1, p. 412, tome 2, p. 23 et 47). Il a exécuté ce travail en 1694 et a placé dans l'écusson de l'Ajoie une vierge foulant un simple serpent et non pas un dragon, comme l'écrit André Rais, car le dragon possède des ailes et deux ou quatre pattes. L'image de la vierge écrasant le serpent démontre bien qu'à cette époque-là le basilic n'était pas connu dans la capitale de l'Evêché.

Bajol, lui qui a dessiné une série d'armoiries des seigneuries de l'Evêché dans le répertoire cité, ignorait certainement le dessin de Wurstisen car il a chargé l'écusson d'une fasce bleue et tracé sur celle-ci un vilain serpent à tête de chien et muni d'un semblant d'aile de vampire, de sorte que l'animal ressemble plus à un embryon de dragon qu'à un basilic ! En 1730 donc, le basilic était encore inconnu et, si l'on se réfère au serpent terrassé par la vierge, il est patent que c'est *un serpent* qu'on avait eu l'intention de reproduire dans les armoiries de l'Ajoie, c'est-à-dire *la vouivre* légendaire en pays de Porrentruy.

En présence des dernières pièces héraldiques décrites par André Rais, soit le sceau de 1769, le drapeau du banneret de 1775-1782 et le blason du calendrier de 1779 (p. 39, 40), on est obligé d'admettre que ce n'est qu'après 1760 que le champ de cet emblème a passé à la couleur rouge et sûrement sans qu'on ait même eu connaissance de l'esquisse de Wurstisen. Laissons de côté ici le chien qui apparaît sur le bâton de justice de Cœuve, de 1766, sur un fond entièrement de gueules et qui n'a plus aucun rapport avec un basilic.

LA VOUIVRE

En 1916 Arthur Daucourt admettait que les armoiries de l'Ajoie étaient celles du dessin de Bajol mais il ne citait pas son nom. Il les décrivait “d'argent à la fasce d'azur chargée d'un serpent ailé d'or becqué de sable [noir] tenant une crosse d'évêque d'or”. Il ajoutait : “ce serpent ou dragon séquanais est appelé dans le langage populaire de l'Ajoie : la vouivre ce qui rappelle le nom héraldique du serpent : la guivre”. Germain Viatte de son côté écrit en 1918 : “Il est bien vrai, comme l'observe Quiquerez, que l'on parle encore dans le peuple ajoulot de la « vouivre » ; mais il est certain que ce n'est que d'une façon fort confuse.” Plus loin il cite : “la vouivre populaire en Ajoie”.

D'abord, qu'en est-il de cette bête mythique ? Les dictionnaires nous disent que la *guivre* ou *givre* est un serpent fantastique. Le langage populaire en a fait une vouivre. C'est tout simplement un serpent qu'on représente en héraldique muni d'une tête de chien-loup. On le place généralement dans l'écu “ondoyant en pal”, c'est-à-dire dans une position verticale, le corps onduleux ou en vrille. On le voit ainsi dans les armoiries de Bellinzone, de l'an 1499 (AHS 1941, p. 36). Il figure également plus anciennement dans celles des Visconti, ducs de Milan (D.L. Galbreath et Léon Jéquier : Manuel du blason, éd. 1977, p. 109, 213).

En italien ce serpent est dit *biscia*, *biscione*, et en français *bisse*. Sur une porte de la maison de justice à Courtelary se voyait un écu Béguelin portant la bisse, daté de 1627 (Monuments historiques du Jura bernois, p. 193). Elle se trouve encore sur des sceaux subséquents de cette famille.

On attribue à la vouivre des qualités et des défauts : symbole de la prudence ou de l'envie, emblème des maréchaux et forgerons, bête monstrueuse semant la mort. Cet animal surnaturel ne doit pas être confondu avec le dragon ou avec le basilic, car si ceux-ci possèdent aussi un corps de serpent, ils sont munis de pattes et d'ailes. Dans la Bible, au Livre d'Esaïe, à la fin du chapitre 14 on lit : “... car de la race du serpent naîtra un basilic, et son fruit sera un dragon volant”.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la vouivre n'est pas propre à l'Ajoie. Dans sa brochure : Meuniers et verriers d'autrefois dans la vallée du Doubs, p. 22, 30, Joseph Beuret cite dans la région de La Goule et du Bief d'Etoz “la légende de la Vouivre, la fée se transformant en serpent et dont l'escarboucle serait la plus riche des pierres précieuses tout en ayant des pouvoirs merveilleux”, puis “une autre légende attribue à la Vouivre la mort d'un jeune sire de Mireval”. Un

tableau de Fries, du 15^e siècle, qui se trouve au musée historique de Fribourg, montre un serpent à tête et poitrine de femme, la tête portant une couronne : c'est assurément une fée-guivre.

Dans son ouvrage : Musée historique de Neuchâtel et Valangin, tome 3 (1860), George-Auguste Matile consacre un chapitre à cet animal fabuleux sous le titre : La Combe de la Vuivra, p. 206 à 220. On y lit qu'au sortir de la gorge qui termine le vallon de Saint-Sulpice du côté des Verrières, un lieu resserré est appelé la Combe à la Vuivra, du nom d'un serpent monstrueux qui y semait la terreur. Aux environs, des lieux portèrent aussi les noms de Fontaine à la Vuivra, Cluse à la Vuivra, Roche à la Vuivra. Cette dernière roche est mentionnée en 1372 (G.-A. Matile : Monuments de l'histoire de Neuchâtel, N° 689 : la roche de la Vivre). Des récits très anciens rapportent que l'animal, un grand et horrible serpent en forme de dragon, attaquait et tuait gens et bêtes tout alentour. Un certain Sulpice Reymond, originaire du lieu, entreprit de le détruire. Usant d'une astuce, il réussit de le tuer mais il mourut lui-même peu après de son contact avec le monstre. Cette sorte de récit existe dans plusieurs pays d'Europe. Au temps des rogations on portait le serpent aux processions et l'on demandait au ciel la défaite de cet esprit du mal. Dans la mythologie Apollon tua le serpent Python.

C'est entendu, la vouivre est un simple serpent et cela est étrangement en rapport avec l'image de la vierge foulant le reptile, peinte sur le coffre cité, ainsi qu'avec le serpent à tête de chien du blason dessiné par Bajol !

UN DOCUMENT INÉDIT

En septembre 1941 la Bibliothèque nationale suisse présentait dans ses locaux à Berne, une exposition d'ouvrages et de documents héraldiques. Une photographie exposée attira particulièrement mon attention : celle d'un vitrail montrant des armoiries jurassiennes. Elle portait le numéro 8980. On y reconnaissait les emblèmes de Porrentruy, de Delémont, des Franches-Montagnes, de l'Erguel, de La Neuveville et d'autres. La date 1607 était présente sur ce vitrail.

L'année suivante je me renseignai au sujet de la provenance de cette photographie. Les recherches furent longues et je pus savoir enfin, en février 1944, que le vitrail se trouvait dans l'église de Perles (Pieterlen), et que cette reproduction provenait du Musée national suisse de Zürich. Je me procurai cette pièce très précieuse pour l'héraldique jurassienne puis je photographiai moi-même sur place ce vitrail en 1957. Il faut noter que, dans l'ancien régime, Perles faisait partie de l'Erguel, donc de l'Evêché de Bâle.

On découvre aussi dans cette église un vitrail aux armes des Wildermett (de Bienne), non daté, ainsi qu'un autre portant celles de l'abbé de Bellelay Verner Briselance, également daté 1607. Celui qui concerne particulièrement notre Jura porte le blason de l'évêque Christophe Blarer avec l'inscription : "Von Gottes Gnaden Iacob Christoph Bischove zu Basel, 1607" (évêque de 1575 à 1608). Dans la partie supérieure du vitrail on voit une rangée d'écussons et dans la partie inférieure une seconde rangée. Les armoiries munies du nom de leur lieu sont les suivantes : en haut Laufon, Porrentruy, La Neuveville, Bienne, Delémont, Saint-Ursanne, Zwingen (bien entendu ces noms sont écrits en allemand) ; en bas Pfeffingen, Erguel, Moutier (Münsterthal), Birseck, La Franche Montagne, Orvin, Schliengen. Ce sont les emblèmes des villes et des seigneuries ou châtellenies de l'Evêché de Bâle. Pour Porrentruy c'est le sanglier qui s'y trouve et, parmi les 14 écussons, on ne voit *pas trace du basilic* ni du nom Ajoie ou Elsgau ! (fig. 2).

Gustave Amweg, dans son deuxième volume sur les arts, 1941, p. 460, mentionne pourtant ces vitraux de Perles, mais sans indications précises, ce qui prouve qu'il ne les avait pas examinés. Il cite seulement concernant ceux qui nous intéressent, les armoiries de l'abbaye de Bellelay et "les armes d'un prince-évêque de Bâle", datant du début du 17^e siècle. Ce sont donc des cadeaux remis à l'église de Perles en 1607, respectivement par l'évêque de Bâle et par l'abbé de Bellelay.

Le même auteur fait encore état, à la p. 466, d'un projet de vitrail de 1580 : "Vitrail de Christophe Blarer de Wartensée. Médailon rond avec, au centre, les armoiries de l'Evêché de Bâle entourées des blasons des principales villes du pays : Porrentruy, Delémont, Saint-Ursanne, Moutier, Bienne, etc." Cette locution "etc." indique bien qu'il devait y en avoir d'autres et, Moutier n'étant pas une ville, on a affaire ici à des blasons de seigneuries également. Cet ouvrage ayant été exécuté, comme le vitrail de 1607, pendant l'épiscopat de Blarer, je pense que le basilic ne devait pas s'y trouver non plus. La source de Gustave Amweg était ici le Catalogue de la collection Otto Wessner, de Saint-Gall, 4^e partie, N° 479.

J'ai consulté à la Bibliothèque nationale suisse les catalogues de ventes de cette collection Wessner, soit la partie citée qui se rapporte à ce document. On indique qu'il "fut très probablement conçu pour un vitrail". On y mentionne les cinq localités comme ci-dessus et qu'il s'agit d'une aquarelle "d'une facture très soignée". Elle a été peinte à l'occasion d'une alliance jurée à Porrentruy entre l'évêque Blarer et quelques cantons confédérés "mit etlichen Orten" en janvier 1580, du temps de l'empereur Rodolphe.

Die Landkraft Glasgow, Brunswicker
-egley



Fig. 1

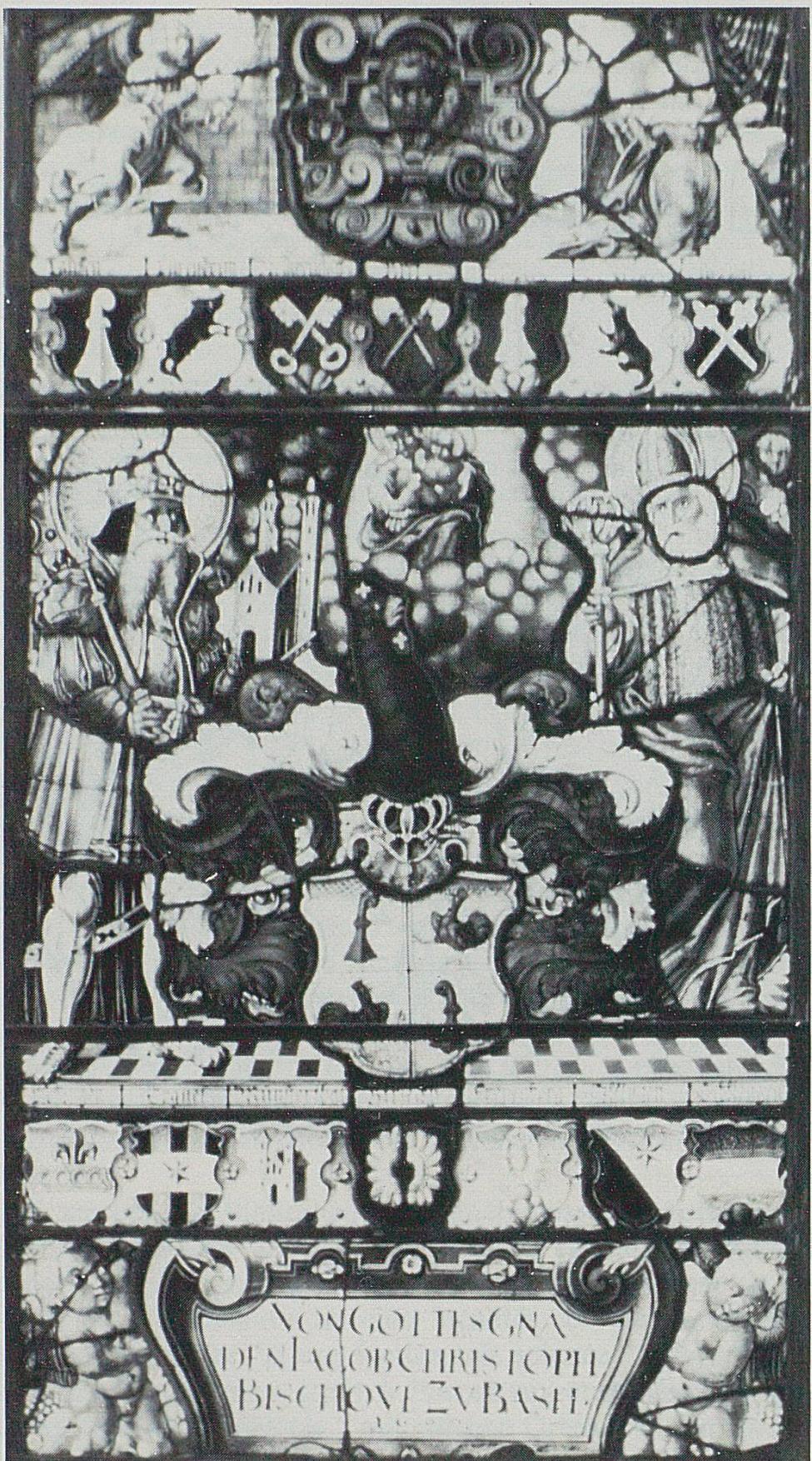


Fig. 2

En 1957 je cherchai à trouver la trace de cette pièce et j'appris qu'une partie de la collection Wessner avait été vendue aux enchères. M. Hans Otto Wessner, de Saint-Gall, m'écrivit en juillet 1957 qu'il n'avait pu retrouver ce document et qu'il le supposait vendu. Bien entendu, on ne sait pas si ce projet a été exécuté sur verre et, le cas échéant, s'il existe encore quelque part.

LES PREUVES

1. Le vitrail de 1607 contient donc 14 armoiries de nos anciennes villes et seigneuries. Il faut souligner à ce sujet que la seigneurie d'Ajoie, du fait de son importance dans l'Evêché et de la capitale située en son centre, aurait dû normalement figurer sur ce vitrail avec son emblème au basilic, car on y trouve des châtellenies telles que celles d'Erguel, de La Franche Montagne, de Birseck, etc. Alors, n'y avait-il pas de place pour elle ? On y remarque pourtant la présence de la minuscule seigneurie d'Orvin (avec des armoiries jusqu'à présent inconnues au Jura). Dès lors, on aurait fort bien pu sans blesser personne (façon de parler !) supprimer cette petite dernière, Orvin, et placer l'emblème au basilic, si important pour l'Ajoie prétend-on, parmi les autres écussons du vitrail ! Cette absence est significative. La même remarque peut être faite concernant la présence au vitrail de l'écu de la petite enclave de Schliengen, administrée par le bailli de Birseck jusqu'en 1719.

De plus, la ville de Laufon se trouvait dans une seigneurie dont Zwingen était le chef-lieu. De cette façon, puisque les armoiries de Zwingen et de Laufon furent toutes deux peintes sur le vitrail, soit Zwingen seigneurie et Laufon ville, pourquoi n'y aurait-on pas placé logiquement celles de l'Ajoie seigneurie avec celles de Porrentruy ville ? Décidément, cette absence de l'Ajoie montre bien que le basilic était alors *inconnu*, donc qu'il n'était pas le symbole héraldique de cette châtellenie. On en possède là une preuve absolument brillante, éblouissante !

Il n'existe pas d'emblème *à part* pour cette seigneurie et Auguste Quiquerez se trompe lorsqu'il raconte que Porrentruy avait "justice et bannières indépendantes de celles d'Ajoie" (Histoire des institutions politiques, constitutionnelles et juridiques de l'Evêché de Bâle, p. 139). A mon avis, une supervision de la documentation héraldique à ce sujet permet d'affirmer que la bannière de Porrentruy et la bannière d'Ajoie ne faisaient qu'une. André Rais déclare (p. 189), en se basant sur le répertoire de Bajol, que les armoiries de la châtellenie de Delémont

“sont exactement les mêmes que celles de la cité”, la ville et la vallée ne faisant “qu'une bannière et une justice”. Il devait en être de même pour l'Ajoie.

2. Il a été dit que le peintre Joseph Siedler, qui décora en 1694 le coffre des états de l'Evêché, partie dite germanique, habitait Porrentruy depuis 1685 ou 1686. Or là en cette ville, il a dû nécessairement apercevoir en certaines occasions, ce fameux drapeau portant le basilic d'Ajoie flotter au vent. En le reproduisant sur le coffre il a peint une vierge foulant un serpent. C'est un comble ! Ainsi, il faut bien admettre qu'il ne l'avait jamais vu ce basilic d'or et que ce dernier était totalement inconnu de la population. C'est une nouvelle et excellente preuve qui explique le “vide héréditaire” constaté entre 1580 et 1730. D'emblée cela permet de jeter un sérieux doute sur l'esquisse de Wurstisen.

3. Bajol, né à Porrentruy en 1683 (*Actes 1944*, p. 189), n'avait jamais vu lui non plus la bannière au basilic, sinon il se serait souvenu que son champ était rouge et sa fasce blanche. Dans son dessin il a laissé le fond blanc et tracé une fasce d'azur (bleue) sur laquelle il a placé un serpent à tête de chien (guivre ou bisse) qui n'a rien d'un basilic, ses pattes n'étant pas même celles d'un coq. Pourquoi dès lors la fasce ou bande horizontale de Bajol correspond-elle à la même fasce du croquis de Wurstisen ? Simple coïncidence, car il fallait bien poser le serpent sur quelque chose, comme je l'indiquerai tantôt. En outre, si Bajol a placé une crosse d'évêque entre les pattes de cette guivre, comme Wurstisen entre celles de son “basilic”, mais pas dans la même inclinaison, c'est sans doute qu'il a été inspiré par les armoiries de Saint-Ursanne dans lesquelles l'ours tient entre ses pattes la crosse épiscopale. Wurstisen a bien connu le blason de cette cité puisqu'il l'a reproduit dans sa chronique imprimée. Quant à Bajol il a dû logiquement ajouter des pattes à son serpent pour la préhension de la crosse ! En tout cas il n'a pas connu le dessin du Bâlois et n'a jamais vu en Ajoie une bannière ou un blason montrant un basilic.

4. Pourquoi Bajol a-t-il disposé dans l'écusson ajoulot une fasce bleue ? Ouvrant l'*Enciclopedia Italiana* au volume 7, à l'article “Biscia d'acqua” (bisse d'eau), je vois une illustration représentant un grand serpent enroulé sur lui-même. On indique que le nom latin-scientifique de ce reptile est “*Tropidonotus natrix*”. C'est un serpent très commun de la famille des “*Colubridi*” (couleuvres). Sa tête est plutôt grande, élargie à la base, le museau largement arrondi, le cou mince, le corps (tronco) cylindrique, etc. On ajoute que la bisse d'eau a une préférence pour les endroits herbeux avoisinant l'eau et qu'elle rampe, grimpe et nage parfaitement. Elle passe beaucoup de temps dans l'eau où elle

donne la chasse aux poissons et aux amphibiens : "La biscia d'acqua predilige i luoghi erbosi in vicinanza dell'acqua, striscia, si arrampica e nuota perfettamente. Passa molto tempo nell'acqua, dove dà la caccia ai pesci e agli anfibii."

On a ici la preuve lumineuse, éclatante, que le dessin de Bajol représente une bisse d'eau se complaisant dans le "bleu" de l'eau, représentée par la fasce d'azur. Cela se confirme par les récits de Joseph Beuret, dans l'Almanach catholique cité, où l'auteur dit que la vouivre se baignait dans une source. Chez nous elle était souvent en rapport avec l'eau des fontaines, des bassins, des sources. On la confondait même avec un animal mi-femme mi-serpent, une sorte de Mélusine, quelquefois assimilée à la fée Arie en Ajoie. Cela nous ramène à "la Vouivre, la fée se transformant en serpent" dans la vallée du Doubs, citée par Joseph Beuret. Dans la région de Saint-Imier, un document de l'an 1551 mentionne "les longines gesant devers bize du Ruz de la vaivre", soit : du ruisseau de la vaivre (Archives jurassiennes de l'Evêché de Bâle, B 239-4 Erguel, lettres de fiefs).

5. Dans son répertoire Bajol écrit que la ville de Porrentruy avait sa place aux séances des états de l'Evêché et avait "une bannière et une justice à part". Son dessin montre le sanglier dans l'écusson. Pour l'Ajoie qui y assistait aussi, Bajol dessine la guivre d'eau sur sa fasce bleue mais il ne dit pas du tout que cette seigneurie avait une bannière. Concernant Delémont il cite aussi sa bannière (*Actes* 1944, p. 135, 150, 189). Il reste donc muet quant à la bannière d'Ajoie. C'est tout de même significatif.

6. Si l'on examine attentivement les basilics des quatre gravures bâloises présentées par André Rais, on apprend ce qu'est la forme d'un basilic : tête de coq avec sa crête, long cou, pattes de coq, long corps de serpent se terminant par un lacs ou léger enroulement. Le blason de l'Ajoie élaboré par Wurstisen offre, lui, un corps qui n'est pas entièrement serpent, mais mi-coq mi-serpent, un cou très restreint, une tête qui porte une crête de coq mais cette tête est plutôt celle d'un canard crachant du feu, de sorte qu'on peut la prendre pour celle d'un dragon (fig. 1). A l'arrière-train de ce "coq" commence de se dérouler en hauteur un vrai serpent, comme dressé par un charmeur de serpents. Il se déroule d'une manière vraiment inesthétique mais on reconnaît là indubitablement la position classique, un peu exagérée, de la bisse ou guivre. Le corps de ce prétendu basilic est pourvu d'ailes de vampire qui sont, en heraldique, portées il est vrai par le basilic, mais plus généralement par le dragon.

On remarque donc, après cette analyse, que Wurstisen n'a pas dessiné un vrai basilic mais un animal hybride, combiné, arrangé à tel point qu'il en est devenu compliqué. Pourtant, dans sa chronique imprimée, il introduit deux illustrations au basilic. Alors, pourquoi n'a-t-il pas dans son dessin formé son "basilic" comme un vrai basilic ? N'avons-nous pas la preuve qu'il s'agit ici de l'esquisse d'un animal construit, façonné par sa propre imagination et ne reposant sur aucune source ni aucun document antérieur et sérieux ?

7. Emile Mettler déclare que "le basilic, faussement dénommé «vouivre» par certains auteurs, apparaît déjà au 13^e siècle sur la bannière de la mairie d'Ajoie" et il cite "Quiquerez, Institutions", puis il dit que la mairie d'Ajoie "avait sur sa bannière, le basilic mythique du pays", toujours selon la même source (*Actes* 1944, p. 106, 108). J'ai bien cherché dans l'ouvrage de cet historien, publié en 1876, mais je n'y ai trouvé que ce passage où, se référant à l'article 19 du rôle d'Ajoie de l'an 1380, il dit : "Art. 19. Le prévôt [de Porrentruy] était dépositaire des bannières des deux mairies et, quand les prud'hommes prenaient les armes, il les confiait à des hommes de choix qui marchaient devant eux. — La bannière d'Ajoie était blanche avec le serpent mythique ou la guivre de l'ancien canton d'Elsgau. Celle de Bure, également blanche, portait un sanglier, autre symbole d'origine gauloise", p. 300, 301. Or, Quiquerez n'a pas écrit une seule fois le mot *basilic* et il ne se référait pas au 13^e siècle. Il a cité, à la p. 290, la seigneurie d'Ajoie au 13^e siècle, mais n'a rien dit d'une bannière. Voilà avec quels arguments la commission cantonale des armoiries a abusé la population du district de Porrentruy et lui a fait croire que son emblème plusieurs fois séculaire était un basilic !

Il est évident que, dans le passage où il mentionne la bannière blanche d'Ajoie, Quiquerez en rajoute à sa façon, comme si la description de ce drapeau figurait dans le rôle de 1380 ! Il faut tout de même constater que le blasonnement qu'il donne est étrangement pareil à celui du dessin de Bajol : le fond blanc chargé d'un serpent. En 1870 Quiquerez avait déjà écrit que les armes de l'Ajoie étaient d'argent à la fasce d'azur chargée d'un serpent ailé et mariné d'or, à la langue de gueules (Ville et château de Porrentruy, p. 245). Auparavant, dans sa Notice sur un armorial de l'ancien Evêché de Bâle (*Actes* 1858, p. 179), il citait "la guivre ou vouivre, ce dragon mythique... que l'on convertit tardivement en serpent écrasé par la vierge". Il saute aux yeux que Quiquerez, jusqu'à sa mort (1882), ignorait le basilic et pour lui ce fut toujours un serpent ou guivre transformé quelquefois en dragon.

Arthur Daucourt attribuait à l'Ajoie en 1916, je l'ai rappelé plus haut, un serpent ou dragon séquanais, la vouivre ou guivre. Dans son armorial intitulé : Les armoiries jurassiennes, paru en 1918, il blasonne "D'argent à la fasce d'azur, chargée d'une vouivre d'or becquée de sable tenant une crosse d'évêque d'or". On constate que Quiquerez et Daucourt ont confondu guivre et dragon, ce qui prouve encore que l'on ne savait rien d'un animal fabuleux du nom de basilic.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, en 1918 on ne connaissait pas encore le basilic car c'est Germain Viatte qui, la même année, le "découvrit" (AHS 1918, cité). Cependant il ajoute une petite phrase à son exposé : "Mais on dit aussi dans le Jura : le basilic d'Ajoie." Cela est contestable car l'abbé Daucourt, archiviste et heraldiste, ainsi que Joseph Beuret, folkloriste, en auraient eu connaissance. Dans son article, Viatte est assez caustique et enclin à interpréter les documents sur ce qu'ils ne disent pas, afin de justifier sa découverte. Si l'on a parlé du basilic en Ajoie, ce ne pouvait être qu'à l'écoute des récits populaires et des légendes mais non en tant que figure heraldique du pays. Il est vrai que Joseph Beuret, dans son texte intitulé : Légendes et animaux fantastiques (Almanach catholique du Jura, 1916), cite le basilic parmi plusieurs autres animaux fabuleux de chez nous. Cependant, il ne lui consacre que quelques lignes tandis qu'il s'étend bien davantage sur les légendes de la vouivre (p. 64 à 67).

COMPLÉMENTS DE PREUVES

Le drapeau du banneret (1775 à 1782) montre un animal possédant manifestement certains attributs du basilic mais il est basé assurément sur le dessin de Bajol, si bien que c'est une guivre qu'on a voulu représenter. En effet, si sa tête possède un bec recourbé de coq, il n'en a pas la crête mais des oreilles, ce qui est significatif. Cette crête, on a fini par la lui octroyer sur le calendrier de 1779, mais cela deux cents ans après la date du croquis de Wurstisen et pour la première fois avec une aile de coq, alors que les animaux précédents avaient toujours l'aile de vampire ou dragon. Quelle fantaisie !

Germain Viatte juge le calendrier épiscopal de 1779 comme "une source historique de toute première valeur", les armoiries y étant "scrupuleusement exactes", et il le considère comme "une source officielle", une "autorité irréfutable". Voire ? Ici les montagnes (ou couppeaux) de l'écu de Delémont ne sont qu'au nombre de trois au lieu de six qu'elles devraient être (elles sont six sur le vitrail de 1607). Pour l'Erguel l'écusson est de sable (noir) à deux pals d'argent et sur le vitrail ces pals

sont d'or. Pour La Franche Montagne, le calendrier donne un blason non viable: d'argent au miroir d'azur bordé d'argent, posé sur six monts d'argent (il y a trop d'argent, donc couleurs incomplètes). En 1607 il ne vaut guère mieux: d'or au miroir d'argent bordé d'argent, posé sur six monts d'argent. Dès lors ne considérons plus le calendrier comme un document officiel et de toute première valeur.

Tout cela nous amène à une certitude: les armoiries des seigneuries n'ont jamais été officielles ni même officieuses. Par exemple, si l'on considère les objets d'origine épiscopale, soit le vitrail, le coffre, le calendrier, on remarque d'emblée que les armoiries de La Franche Montagne portent le miroir posé sur des monts (Spiegelberg), mais dans cette région-là on employait des sceaux représentant un arbre (voir l'étude de Joseph Beuret dans AHS 1931; aussi celle que j'ai publiée dans les *Actes* de 1977, p. 112, 113). De même, les sceaux de la seigneurie d'Erguel n'ont jamais porté l'écu aux pals et à la fasce.

Le blason de l'Ajoie qu'on représentait blanc à la fasce bleue se changea tout à coup en rouge à la fasce blanche. Germain Viatte a écrit à ce sujet que les princes-évêques ont "conféré à l'ancien blason d'Ajoie: de gueules à la fasce d'argent, le basilic de leur ancienne capitale [Bâle]. Ce sont des armes de concession". Cette affirmation est abusive puisque l'ancien blason, celui de Bajol, était blanc avec la fasce bleue et que le dessin de Wurstisen n'était pas connu dans le pays. De plus, cet auteur admet que "le gueules et l'argent formaient déjà les émaux attribués plus tard par le Prince de Wangen aux armoiries d'Ajoie". André Rais admet ce point de vue puisqu'il cite ce passage de Viatte, mais il se permet de modifier son texte (*Actes* 1944, p. 145, 146). Il n'existe cependant aucune preuve nous apprenant que les princes-évêques ont concédé des émaux ou couleurs ainsi qu'un basilic à la seigneurie d'Ajoie. Ils n'ont pas non plus octroyé des armoiries aux autres châtellenies. Si les évêques avaient attribué à l'Ajoie un basilic, en souvenir de leur ancienne capitale, ce ne pouvait être que depuis 1528, année du transfert de leur siège à Porrentruy. Dès lors, nous sommes loin de ce 13^e siècle avancé par Emile Mettler!

Un fait sur lequel il faut également insister, c'est celui de l'absence du blason de l'Ajoie dans la chronique imprimée de Wurstisen. Ce dernier a pourtant incorporé à sa chronique les armoiries de Porrentruy ville (le sanglier), comme aussi celles de Delémont, Laufon, Saint-Ursanne et des abbayes de Moutier-Grandval, Bellelay, Lucelle, puis celles des familles nobles d'Asuel, de Bassecourt, de Courroux, de Tavannes, de Chaindon. Pourquoi n'y est-elle pas cette Ajoie si privilégiée dans l'Evêché puisqu'elle abritait le chef-lieu du pays? Les scrupu-

les de l'auteur à ce sujet en disent long sur la véracité de son croquis dont l'inscription qui le surmonte fait pourtant passer l'Ajoie avant Porrentruy !

On sait qu'après 1815 l'emblème du soi-disant basilic a été abandonné et remplacé par un écu de gueules à la bande d'argent chargée d'un sanglier de sable, pour représenter le district de Porrentruy, donc l'Ajoie. Deux bannières et un tableau portent ces nouvelles armoiries accompagnées de celles au "basilic" et de Saint-Ursanne (*Actes* 1944, p. 137, 153). Ces deux dernières rappellent l'ancien régime. Or, sur ces écussons, le basilic se présente sous forme d'un dragon. Il n'a pas le bec de coq mais une tête de chien, ce qui prouve une fois de plus qu'on ignorait tout du basilic-emblème et que c'est bien une vouivre que l'on a dessinée, la vouivre souvent assimilée au dragon.

Ce dragon est donc un *rappel* de l'ancienne seigneurie d'Ajoie, ce que conteste André Rais qui prétend que l'emblème au basilic n'avait pas été abandonné. Il déclare à la p. 154 : "Ecrire que les armes du bailliage d'Ajoie furent abandonnées en 1815 et que le sanglier de la ville passa dans l'écu du district de Porrentruy, sans apporter aucune preuve, est chose facile." Cependant, à la p. 156 il écrit : "A la suite d'une méprise, ce nouveau blason [au sanglier] passa dans les armes du district et fut peint sur la frise de l'Hôtel du gouvernement." Donc il ne passa pas mais il passa : on ne saurait mieux se contredire ! L'animal du blason de l'Ajoie a bel et bien été abandonné puisqu'il fut remplacé par le sanglier tandis que le dragon (ou faux basilic) n'était qu'un *rappel* de l'ancienne châtellenie sur les bannières et le tableau cités. D'ailleurs un tableau identique mais destiné au district de Courtelary après 1815, montre les armoiries de ce nouveau district : de gueules à la bande d'argent chargée de trois feuilles de sinople (vert), et elles sont accompagnées de l'écusson de l'Erguel, constituant lui aussi un *rappel* de l'ancienne seigneurie (AHS 1955, p. 44).

D'autre part, l'archiviste Rais blasonne l'écu des deux bannières en qualifiant l'animal de basilic (p. 136, 154), mais dans une note au bas de ces pages, il écrit que l'artiste a dessiné "un dragon". Concernant le tableau, il précise (p. 153) que le basilic est de couleur verte et "à tête de dragon". Soyons logique, donc ce n'est *pas un basilic* ! Quant à la bête du blason de Bajol il l'a taxée de "basilic informe" donc, encore une fois, ce n'est *pas un basilic* !

Le même auteur rapporte (p. 145) que Quiquerez "parle d'un acte de 1547, copie des anciennes franchises de la ville de Porrentruy, qui aurait déclaré, à l'article 16^e, ceci : La bannière et le pennon de Porrentruy doivent être aux armes de la seigneurie et de la ville" (Ville et châ-

teau de Porrentruy, p. 245). L'archiviste, qui n'a pas pu découvrir ce document, ajoute : "C'est-à-dire que sur l'une des faces du drapeau sont dessinées les armoiries de la ville, d'argent au sanglier de sable et, sur l'autre, les armoiries de la seigneurie" (sous entendu le basilic). Or, cette interprétation est de pure fantaisie, car il est douteux qu'à cette époque-là on ait placé l'emblème de l'Ajoie et celui de Porrentruy sur le même étendard. Au contraire, le texte de 1547, s'il a existé, indique parfaitement que pour la seigneurie et la ville, leurs armoiries étaient identiques, sinon on aurait précisé qu'il portait deux emblèmes différents. Le même cas se présentait à Delémont. Le vitrail de 1607 ne confirme-t-il pas cette situation ? C'est donc par erreur que Quiquerez écrivait quelques années plus tard dans son *Histoire des institutions*, que Porrentruy avait justice et bannières indépendantes de celles d'Ajoie.

Enfin, nos spécialistes en héraldique n'ont pas porté assez d'attention à l'inscription qui accompagne le blason tracé par Wurstisen. Elle est fausse car "Brunntruten Vogtey" signifie châtellenie ou avocaté de Porrentruy, tandis que c'est bel et bien l'Ajoie qui était la châtellenie du pays (*Actes* 1944, p. 145, note 1). Suspectons donc encore une fois d'invention l'auteur bâlois.

RADIOGRAPHIE D'UN EMBLÈME

En visionnant les armoiries dites d'Ajoie, s'échelonnant de 1580 jusqu'à 1830 environ, on s'aperçoit qu'elles ont donné ou suggéré l'image tantôt d'un serpent, d'une guivre, tantôt d'un basilic, d'un dragon, tantôt d'un coq, d'un canard voire d'un chien. Cette ronde, cette valse autour de la bannière d'Ajoie c'est un vrai carnaval des animaux ! Ce n'est pas sérieux. Où est donc la vérité héraldique ? Wurstisen, qu'a-t-il voulu "fabriquer" avec son blason pourvu d'un animal composite ? Cette créature ne se présente pas comme un basilic entier et complet et ne correspond pas à la vraie conformation de cette bête.

Il devient clair que Wurstisen, en marquant dans sa création héraldique, les couleurs rouge et blanche, a voulu rappeler celles de l'Evêché : de gueules et d'argent. Puis en Ajoie, dans la seconde moitié du 18^e siècle, on a fait de même pour l'emblème du pays sans forcément connaître le dessin du Bâlois. On ne sait évidemment pas qui a présidé à cette initiative, mais je pense qu'on ne comprenait plus à cette époque-là le sens d'une fasce bleue sur fond blanc. J'irai même plus loin : à mon avis, le champ rouge à fasce blanche ne serait autre que les armoiries de l'Empire (Autriche), de gueules à la fasce d'argent que Wurstisen a

voulu mettre en évidence. Quant à son animal hybride j'y vois tout simplement, dans la partie coq de son corps, une allusion aux armoiries de l'évêque Blarer qui, précisément, portent un coq (voir le vitrail de 1607, fig. 2). Sa famille blasonnait d'argent au coq de gueules. La crosse du prélat placée par le chroniqueur sous l'aile de son "oiseau", est le symbole du pouvoir ecclésiastique de l'évêque. La partie serpent du corps ainsi que la tête et les ailes, rappellent la guivre ajoulotte confondu avec le dragon.

En résumé disons que cet emblème représente les couleurs de l'Evêché et même plus objectivement les armes de l'Empire, puis l'épiscopat de Blarer et incontestablement le serpent-guivre, le tout en un pot-pourri de mauvais goût. Il est nécessaire de signaler que l'évêque Christophe Blarer a émis de la monnaie portant à l'avers le blason des Blarer et celui de l'Evêché, en un écartelé, et au revers les armes de l'Empire, l'aigle impériale à deux têtes (Albert Michaud : Les monnaies des Princes-Evêques de Bâle, p. 65, 66, et pl. 8). Beaucoup de documents montrent les armes de l'Autriche posées sur le corps de l'aigle qui, en langage héraldique se dit au féminin. L'aquarelle de 1580, du catalogue Wessner, a été exécutée du temps de l'empereur Rodolphe, comme l'indique son inscription. Je pense donc que Wurstisen n'a pas omis de rappeler, lui aussi, la présence de l'Empire dans son esquisse et qu'il l'a exprimée par ses couleurs.

Dans le Jura les documents les plus anciens relatifs à l'emblème de l'Ajoie sont donc le coffre des états et le dessin de Bajol. Là, incontestablement, on y a figuré le serpent, la bisse d'eau, la vouivre légendaire du pays, si bien nommée dans les écrits de Quiquerez, Daucourt, Viatte. Il est patent que Siedler et Bajol ont vu quelque chose aux environs de l'an 1700 : des bannières, des écussons, des peintures représentant le serpent-guivre ? Ils ne sont plus là pour nous le dire. Wurstisen a sûrement entendu parler de la vouivre d'Ajoie, cette vouivre qui est à la genèse de tout ce problème héraldique. Il a existé très anciennement une légende mais aussi un symbole, un emblème, une figure qui se sont prolongés dans le temps.

Je le répète, Siedler et Bajol ont vu quelque chose, mais absolument pas un basilic. Le blason confectionné par le Bâlois sent par trop la création, la composition ; c'est un produit imaginé de toutes pièces. On est là en présence d'un *faux héraldique* de la plus belle espèce ! Il faut plutôt y voir un arrangement "épiscopal-guivre" car la solution est là : l'auteur du blason a greffé sur le coq des Blarer une vouivre ajoulotte.

Est-il possible que Wurstisen ait voulu faire un faux ? Peut-être dans un moment d'enthousiasme, dans un élan de son imagination ou dans le

désir de créer quelque chose qui, selon lui, n'existe pas ou n'existe qu'à l'état de légende ? Des erreurs et falsifications de ce genre se retrouvent dans la Chronique suisse de Johannes Stumpf (1548), lequel présente le blason de Rodolphe, troisième du nom, dernier roi de Bourgogne mort en 1032, soit de gueules à un pal d'or, alors que les armoiries de ce genre-là n'existaient pas encore à son époque. En outre, l'auteur donne encore l'écu du "comte de Neuveville" avec des chevrons, mais il n'a jamais existé de comte neuchâtelois à La Neuveville. Dans ces cas-là l'important est de déceler le faux dans ce qui paraît vrai !

CONCLUSION

Depuis 1580 des documents représentent les armes de l'Ajoie sous des formes et des couleurs différentes. De plus, selon les propres termes d'André Rais (*Actes* 1944), le basilic du château est "un peu déformé", le blason du coffre des états est "fantaisiste", Bajol a dessiné un "basilic informe", celui du tableau bernois est un "basilic à tête de dragon" et sur la bannière du bailliage l'artiste a "dessiné un dragon". Cette variabilité, cette confusion, cette imprécision au sujet de l'emblème ajoulot n'ont pourtant pas fait hésiter ni réfléchir nos experts de la commission cantonale en 1944.

Au lieu de prêter une attention soutenue aux contradictions inhérentes aux documents, ils se sont lancés à fond et tête baissée à la mise sur piédestal d'un symbole parfaitement étranger au pays. Ils ont été obnubilés, fascinés, aveuglés par le beau basilic d'or bâlois. Dans cette recherche on s'est contenté de fausses affirmations, de fausses comparaisons et, tout en refusant la discussion avec les opposants, on a "décrété" que le basilic était l'emblème plusieurs fois séculaire de la terre d'Ajoie. A cette époque-là les commissaires jurassiens n'avaient pas connaissance du vitrail de 1607 ! Malheureusement, dans les milieux officiels et dans certains cercles du district de Porrentruy, on réclamait le basilic et nos deux hérauts d'armes du basilic leur ont donné satisfaction. C'est sans doute la plus grosse farce qu'on aura faite aux Ajoulots en ce 20^e siècle !

L'emblème d'un pays ou d'une région est pourtant chose sérieuse, vénérée, respectée, car il rappelle le passé, la tradition, le terroir. En conséquence, il doit être *authentique, vérifique*. Le basilic, lui, n'a rien à voir avec la terre ajouloise. Je ne suis pas Ajoulot, partant c'est en toute impartialité qu'après une longue recherche et une analyse approfondie du problème, selon les enseignements de la science héraldique,

j'en suis arrivé à affirmer que le basilic doit être impitoyablement éliminé, radié de tout l'écran des faits historiques et des traditions de ce pays.

Un acte daté vers 1400, relatif au rôle de la mairie d'Ajoie, mentionne que "ledit bailli doit avoir la bannière d'Ajoie" (Joseph Trouillet : Monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle, tome 5, p. 162). Cette bannière ne portait sûrement pas le basilic. Etait-ce alors la vouivre ou bien le sanglier ? Nul ne peut le dire, mais je suppose qu'elle montrait le sanglier et qu'elle était identique à celle de Porrentruy. Et c'est bien lui, ce sanglier, qui apparaît au 13^e siècle sur le sceau de la ville (*Actes* 1944, p. 121). La vouivre, elle, a peut-être figuré sur des bannières que l'on déployait dans les processions au temps des rogations ?

Le district de Porrentruy va-t-il conserver le basilic ? Il ne reprendra probablement pas la bisse d'eau, *sa guivre* héraldique. En cas de reprise du sanglier, il y aurait manière de différencier celui de la ville de celui du district. Le blason de la ville est d'argent au sanglier de sable (noir). Les armes de Porrentruy qui sont visibles dans la chronique imprimée de Wurstisen de 1580, sur le vitrail de 1607 et sur le coffre de 1694, s'ornent d'un sanglier dont la crête dorsale est d'or (ce qui n'a pas été signalé par les héraldistes). Son blasonnement est donc : d'argent au sanglier de sable à la crête dorsale d'or. Ces armes pourraient être attribuées au district de Porrentruy et formeraient ainsi une variante par rapport à celles de la ville.

A la fin de son mémoire, André Rais a déclaré triomphalement dans sa dernière phrase : "La bataille des armoiries d'Ajoie était gagnée." Dans le volume des *Actes* de 1957, p. 93, j'ai écrit que je passerais "à l'occasion au crible de la critique historique ce fameux basilic, afin de démontrer qu'il ne fut pas du tout l'emblème séculaire de l'Ajoie". Voilà qui est fait. Et la bataille des armoiries d'Ajoie a été perdue !

Tramelan et Bienné, 1981-1982.

Roger Châtelain

